



EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du Comité Syndical N°09-05/2026

Nombre de membres : 10
Présents : 10
Votants : 10
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Séance du Comité Syndical
Le 28 mai 2026
à Montbonnot-Saint-Martin

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni publiquement en session ordinaire dans la salle du conseil de la Mairie de MONTBONNOT, sous la Présidence de M. Gilles FARRUGIA, Président,

Date de la convocation : 21 mai 2026

Titulaires Présents : M. FARRUGIA,
Mme BESSON,
MM.BENOIT, CLAPPAZ, FEROTIN
Mme BLOCH
MM. DEGRANGE, DURET, OLLEON, PERRIER

La séance est ouverte, Madame AF BESSON est nommée Secrétaire de séance :

OBJET : Désignation d'un délégué à TERRITOIRES 38

La société TERRITOIRES 38 a pour objet l'étude et la réalisation de tous projets d'aménagement urbain dans le département de l'Isère, en qualité de concessionnaire ou de mandataire.

Le Président expose :

- qu'en tant qu'actionnaire de la Société Anonyme d'Economie Mixte des Territoires de l'Isère (TERRITOIRES 38),
- et suite au renouvellement du Comité Syndical, il convient de procéder à la désignation d'un représentant permanent au sein de l'Assemblée Générale et spéciale de la SEM.

Le Comité Syndical, entendu cet exposé et après en avoir délibéré, **à l'Unanimité**,

- Désigne M.Thierry FEROTIN pour représenter le SIZOV aux assemblées générales d'actionnaires de TERRITOIRES 38, (M. Christophe DURET est désigné suppléant), en qualité de porteur des actions. Il est précisé qu'il pourra être amené à candidater comme représentant de l'Assemblée Spéciale au sein du Conseil d'Administration et accepter toutes fonctions et tous mandats qui pourraient lui être confiés par les instances de TERRITOIRES 38.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME
Montbonnot-Saint-Martin, le 28 mai 2026

LE PRESIDENT
Gilles FARRUGIA



09 Délib délégué à T38.doc



LE SECRETAIRE DE SEANCE
Anne-Françoise BESSON